



Restitution de pensions alimentaires

Par **Tschoumi Lydie**, le **22/01/2017** à **20:21**

Bonjour,

Suite à un test ADN le tribunal a ordonné à une ex de mon époux la restitution des pensions alimentaires versées en application du jugement du juge aux affaire familiales. Sur avis de notre avocate nous avons contacté un huissier de justice sur Rouen (soit disant obligé car elle y vit) mais celui ci qui pourtant avait l'air très motivé suite à une altercation avec celle ci à décidé de ne plus donner suite à cette affaire. Cette personne nous dois plus de 10.000 € et ne travaille pas (j'en doute) du coup elle perçois une très bonne allocation familiale ainsi qu'une pension d'invalidité. Elle bosse tantôt pour la CAF, tantôt pour des huissiers de justice afin de récupérer des pensions alimentaires impayées (donc bien renseignée sur ce sujet).

Quelqu'un pourrait il nous conseiller afin de récupérer notre dû ?

Merci.